



# REVUE DE PERTINENCE

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### Permettre à l'animateur et aux membres des groupes de projet d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) :

- D'acquérir les méthodes de conduite de projet adaptée à l'EPP.
- De concevoir, formaliser puis mettre en œuvre de façon autonome un dispositif d'évaluation des pratiques professionnelles.
- De déployer autant que nécessaire, les projet de revue de pertinence des soins.
- D'extraire des projets d'EPP, des propositions d'actions correctives regroupées dans un plan d'actions.
- De mettre ce dispositif en conformité avec les exigences de la prochaine certification, puis de le valoriser lors de la visite de certification.
- Enfin, de satisfaire l'objectif 2.4 *Les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard du suivi des résultats cliniques de la patientèle*, les critères et les éléments d'évaluation qui lui sont associés.

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

### 1 - PRÉAMBULE

- Rappel des bases méthodologiques de la démarche qualité, sécurité, évaluation et certification.
- Rappel des exigences de la certification en matière d'évaluation des pratiques, évaluation au sein des patients traceurs et des parcours patient, des prises en charges diagnostiques et thérapeutiques.
- Présentation des principes et des bases méthodologiques de l'évaluation des pratiques professionnelles.

### 2 - FORMATION MÉTHODOLOGIQUE

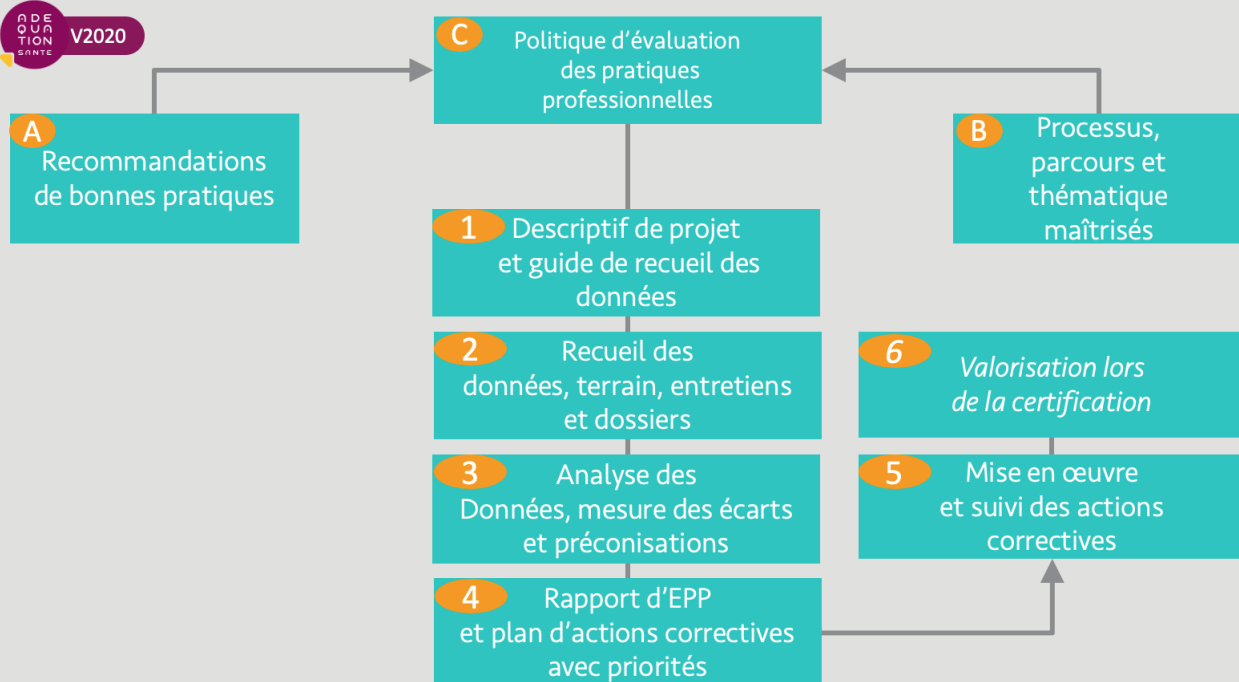
- Actualisation de la politique institutionnelle d'EPP.
- Organisation du choix des thèmes d'EPP en relation avec les processus et thématiques : revue des projets achevés, des projets en cours, des projets en attente de déploiement, et actualisation du

tableau de bord des projets d'EPP (plan d'évaluation).

- En fonction des pratiques évaluées, choix des méthodes et des outils, mise en place de la revue de pertinence en conformité avec le critère 3.7-01 *L'établissement pilote des revues de pertinence des pratiques*.
  - Initialisation du projet, méthode de conduite de projet.
  - Formation à l'analyse de la documentation technique de la pratique choisie (recommandations de bonnes pratiques, procédures écrites, autres publications).
  - Présentation des méthodes et des outils de l'EPP préconisés par la HAS.
- 

### 3 – ACCOMPAGNEMENT

- Mise en place du projet : élaboration et formalisation du système d'évaluation (descriptif de projet), collecte des données (grille de recueil des données), traitement et exploitation, déploiement du KIT EPP.
- Accompagnement des professionnels à la mise en œuvre du projet, à la collecte, au traitement, à l'analyse et l'exploitation des données.
- Formalisation du rapport d'évaluation comportant des propositions d'actions correctives.
- Précisions sur l'importance de la présentation des travaux, et des préconisations qui en découlent, aux professionnels concernés.
- Programmation et conduite de l'évaluation suivante pour valider les actions entreprises et prouver l'amélioration obtenue.
- Actualisation du tableau de bord des projets d'EPP (plan d'évaluation).
- Poursuite et suivi du déploiement et de la mise en œuvre des projets, puis des actions correctives en découlant.
- Valorisation du système d'évaluation mis en place et des améliorations obtenues lors de la visite.



## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation méthodologique concise, illustrée d'exemples pratiques issus de l'activité des établissements de santé.
- Mise en situation et recours aux méthodes et outils préconisés par l'HAS.
- Formation pratique et coaching de l'animateur du projet et de son équipe.
- Fourniture aux participants du KIT documentaire EPP.
- Le dispositif pédagogique sera adapté autant que nécessaire aux acquis, aux besoins des participants en termes de durée, de méthode et de programme pédagogique.

## SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cartographie des connaissances.
- Présentation animée (PowerPoint).
- Support de prise de notes structurées associé à la présentation pédagogique.
- Documentation technique de référence, dossier d'EPP (modèles).
- Exemples et supports électroniques réutilisables.
- Remise de la documentation produite en séance.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Écoute et prise en compte des acquis des participants préalables à la formation.
- Écoute et prise en compte des attentes des participants au début de la formation (principe du DPC).
- Écoute active des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées.
- Évaluation « à chaud » des acquis et de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme de la formation.
- Évaluation à 6 mois / 1 an, des acquis de la formation et de la mise en œuvre effectives de ces méthodes et outils proposés.

## PRÉREQUIS

Être un acteur historique de l'évaluation des pratiques professionnelles et avoir contribué à la dernière certification, est de nature à cautionner le caractère continu de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins au bénéfice du patient.

## PUBLIC

- L'équipe soignante conformément de l'objectif 2.4 *Les équipes évaluent leurs pratiques notamment au regard des résultats cliniques de la patientèle.*
- Animateur du projet d'EPP institutionnel.
- Animateurs et membres des groupes projet.
- Responsable qualité et coordonnateur des risques pour le soutien méthodologique.

**Siège social / Région sud**  
54 rue Saint Ferréol  
13 001 Marseille

**04 91 75 75 75**



**Région Nord**  
20/22 avenue du Général Sarrail  
78 400 Chatou

**[contact@adequationsante.com](mailto:contact@adequationsante.com)**